RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 05419
Numéro SIREN : 753 074 434
Nom ou dénomination : TECH 5

Ce dépôt a été enregistré le 21/10/2015 sous le numéro de dépôt 34034

TECH 5

Société par Actions Simplifiée au capital de 37.000 €
Siège social : 1-5, rue Jeanne d'Arc - 92130 Issy-les-Moulineaux
753 074 418 RCS NANTERRE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 16 OCTOBRE 2015

PROCES-VERBAL

L'an deux mil quinze et le seize octobre à quinze heures, l'Associé Unique de la société TECH 5, la société THOMSON LICENSING, société par actions simplifiée au capital de 42.000.000 €, ayant son siège social au 1-5, rue Jeanne d'Arc, 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 383 461 191, représentée par son Président la société Technicolor SA, Société Anonyme immatriculée au capital de 338.635.400 €, ayant son siège social au 1-5 rue Jeanne d'Arc, 92130 Issy-les-Moulineaux au registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 333 773 174, elle-même représentée par M. Adrien CADIEUX, a été convoqué par le Président à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau Président, et
- Pouvoir pour formalités.

Le Cabinet MAZARS, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Ont été mis à la disposition de l'Associé Unique :

- La copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes, et
- Le texte des décisions proposées,

N'ayant pas de question, l'Associé Unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance, par lettre datée du 15 octobre 2015, de la démission de M. Douglas MacKinney de ses fonctions de Président de la Société, décide de nommer, avec effet à compter de ce jour :

la société THOMSON LICENSING
Ayant son siège social situé : 1-5 rue Jeanne d'Arc – 92130 Issy-les-Moulineaux
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 383 461 191

en qualité de Président de la Société et ce, pour une durée de 99 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos au terme de cette durée de 99 ans.

La société THOMSON LICENSING a d'ores et déjà déclaré accepter les fonctions de Président qui lui sont proposées et précise qu'elle ne tombe sous le coup d'aucune interdiction ou incompatibilité légale ou réglementaire susceptible de lui en interdire l'exercice.

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre : dépôt N°34034 en date du 21/10/2015

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par l'Associé Unique.



L'Associé Unique
Thomson Licensing SAS, représenté par son Président
Technicolor SA, représentée par
ADRIEN CADIEUX